



# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 5 Juin.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
 Lois autorisant : la perception d'une surtaxe à l'octroi de la commune de Landerneau (Finistère) ; — la perception d'une surtaxe à l'octroi de la commune de St-Malo ;  
 Nomination d'un greffier des tribunaux maritimes à Lorient.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

On nous annonce qu'un grave accident vient d'arriver dans l'établissement de M. Alfred Motte, où l'on fait exécuter une galerie souterraine qui doit amener l'eau dans la machine à vapeur.

Mercredi, les lampes qui éclairaient les travaux s'étant éteintes, le travail fut interrompu. Le lendemain matin, vers six heures, l'aide puisatier Castel, en arrivant à l'ouvrage, descendit pour extraire l'eau qui se trouvait au fond du puits. Cet ouvrier appela immédiatement et voulut être remonté. A peine était-il placé dans le seau, qu'il abandonna la corde et retomba d'une hauteur de quatre mètres. Le nommé François, son camarade, vint immédiatement à son secours et arriva au fond du puits il prit le malheureux, l'attacha à la corde, que l'on remonta aussitôt. Le premier, qui s'était porté à son secours, se trouvant mal, appela lui-même, et le maître mineur descendit et attachait aussi son aide à la corde du puits. Le sauvetage était donc opéré.

M. le docteur Liagre, appelé immédiatement, constata qu'on avait brûlé au fond du puits de la paille et du papier, ce qui avait causé l'asphyxie.

La chute faite par l'ouvrier Castel a occasionné la fracture de l'épine dorsale. Sa position est très-grave. François n'éprouve qu'un malaise. Ces deux malheureux ont été transportés à l'hôpital.

Ce matin, vers onze heures, le nommé Louis Souris conduisait une voiture de charbon, lorsqu'il fut croisé par une autre voiture qui passa si près de lui, qu'en voulant l'éviter, il tomba sous l'une des roues qui lui passa sur la jambe. Transporté à l'hôpital, on n'a constaté qu'une contusion à la cheville.

Un décret impérial du 12 mai dernier fixe aux 12 et 13 juin courant les élections pour le renouvellement, par tiers, des membres des conseils généraux et des conseils d'arrondissement.

Un arrêté de M. le préfet du Nord fait connaître que les cantons de Roubaix et d'Haubourdin ont à nommer un membre du conseil général et un membre du conseil d'arrondissement.

Le canton de Bailleul Nord - Est a à nommer un membre du conseil général et deux membres du conseil d'arrondissement.

Les cantons d'Armentières, Lille Nord - Est, Lille Sud - Ouest ont à nommer un membre du conseil général.

Enfin, les cantons de Cysoing, La Bassée, Lannoy, Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-Deûle, Seclin ont à nommer un conseiller d'arrondissement.

Nous n'avons pas cité les noms des cantons en dehors de notre arrondissement, qui ont à procéder aussi à des élections de même nature.

Dans les communes de 2,500 habitants et au-dessus, le scrutin sera ouvert le samedi 12, à huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, et le dimanche 13, à huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Dans les communes de moins de 2,500 habitants, le scrutin sera ouvert le dimanche 13 seulement, de huit heures du matin à quatre heures du soir.

La procession de la Fête-Dieu aura lieu dimanche prochain.

Le clergé de la paroisse Notre-Dame se rendra en l'église Saint-Martin.

La procession sortira vers dix heures et demie et parcourra les rues : Saint-Georges, de

l'Hospice, des Lignes, Fosse-aux-Chênes, Saint-Antoine, Pélat, Poivrée, Grand'rué et retour à l'église Saint-Martin.

Deux vols successifs et d'une assez grande importance viennent d'être commis à Tourcoing. Le premier au préjudice d'une femme dans le domicile de laquelle on s'est introduit pendant la nuit et où les malfaiteurs se sont emparés d'une montre et de divers effets d'habillement. Le tout était d'une valeur approximative de 250 fr.

L'autre victime des rôdeurs nocturnes est un sieur Delécluse, cabaretier au chemin de la Blanche-Porte, auquel on a volé une somme de 130 fr. en numéraire renfermés dans le tiroir du comptoir dont on a forcé la serrure. La justice informe.

On nous annonce que M. le ministre de l'intérieur a promis le concours du gouvernement, par une somme de 100,000 fr., à l'œuvre des Invalides du Travail, aussitôt qu'elle sera légalement constituée.

Une circulaire de S. Exc. M. le ministre de la guerre prévient les militaires de l'armée d'Afrique et la division d'occupation d'Italie, actuellement en permission ou en congé renouvelable d'avoir, s'ils sont dans un état à obtenir des prolongations de séjour dans leurs foyers, à s'adresser à MM. les généraux commandant les départements de leur résidence, chargés de faire parvenir ces demandes avec leur avis motivé au bureau de la division pour de là être transmises au ministère de la guerre.

Les campagnes sont généralement dans un état des plus satisfaisants, et, si le printemps est favorable au moment de la floraison, nous pourrions compter sur une récolte abondante.

Les seigles, sans être bien touffus, sont fort élevés; la vigueur des froments est exceptionnelle. Les pluies bienfaisantes de la dernière quinzaine sont venues calmer les inquiétudes

que la sécheresse d'avril et du commencement de mai avait fait naître pour l'avoine : la plante est bien levée et promet un meilleur rendement que l'an dernier.

Il n'en est pas de même des plantes fourragères. L'eau est arrivée trop tard pour réparer tout le tort causé par la sécheresse. Les trèfles de toutes espèces sont maigres, et les prairies naturelles laissent beaucoup à désirer. — Tout porte à croire que les fourrages secs seront encore, cette année, à des prix élevés.

Enfin, le vent du nord nous a quittés, et le soleil de juin, usant de ses droits, va faire ouvrir les portes de l'École de Natation. Elles ont été trop longtemps fermées au gré des jeunes impatiences dont nous avons dit les regrets, l'année dernière, quand il a fallu quitter ce charmant théâtre de joyeux ébats. C'est mercredi qu'a eu lieu cette fête de la rentrée, et, la chaleur poussant, la foule des baigneurs et baigneuses va bientôt remplir les bassins et faire retentir les rives des éclats de la plus franche gaieté.

C'est ici un *Pré-Catelan* d'une autre sorte, qui sait toujours être neuf et attrayant, parce qu'il répond à l'un des besoins les plus intimes de notre organisation durant l'été. L'eau ! l'eau ! tel est l'appel constant de notre pauvre sang, brûlé par les ardeurs du soleil. Les favorisés du loisir et de la fortune courent aux bains de mer, aux sources thermales, les autres, retenus dans les liens des affaires ou du travail, s'ils sont infirmes ou ne savent pas nager (ce qui est une infirmité), courent à la vulgaire baignoire. Mais les dispos veulent la rivière profonde, l'eau fraîche, courante et renouvelée, pour rendre du ton aux organes affaiblis par la chaleur.

Et quelle vigueur ne donne pas aux membres ce bienfaisant et robuste exercice de la natation. S'il rend les roses de la santé aux joues pâlies par les veillées prolongées de l'hiver, il donne aux muscles la souplesse et l'énergie qu'ils ont perdues dans le travail assidu, inactif. « Ah ! si je pouvais fendre du bois ! » me disait

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 5 JUN 1858.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND

ET SA COUR.

V

Le père et le fils.

IV. — Voir notre numéro du 29 mai.

— Pardon, Sire ; mais je croyais devoir faire une exception pour le prince royal.

— C'est ce que nous avons tous cru, dit le général de Schwerin d'une voix ferme.

Le roi frappa du poing sur la table avec tant de violence que les cruchons et les pots s'entrechoquèrent.

— Ah ! vous avez tous cru cela ! s'écria-t-il, et pourtant vous savez bien qu'il ne vous est pas permis de faire exception, pas même pour moi, votre souverain ! Mais, il est vrai, le prince royal, c'est plus que le roi ! le prince royal, c'est le roi futur, c'est le soleil levant ! Ce que le roi n'a pu accorder, le prince royal le donnera peut-être un jour ; on n'a plus rien à espérer, plus rien à craindre du roi ! aussi se tourne-t-on vers le prince royal et se moque-t-on des lois du père pour flatter le fils. Le fils est un cavalier si élégant, si français, pour qui la noble question de

l'étiquette est chose si importante ! Aussi se lève-t-on quand il entre, quoique l'on sache fort bien que tous sont égaux dans cette chambre, et que l'on y ait oublié assez souvent qui je suis ! Mais on peut oublier le roi, pourvu qu'on n'oublie pas le prince royal, qui peut-être portera bientôt la couronne !

— Dieu accorde à Votre Majesté une vie longue et heureuse ! dit Frédéric, qui, pendant cette violente sortie, s'était tenu immobile et silencieux derrière le roi.

— Qui lui parle ? qui lui permet de prendre la parole ? s'écria Frédéric-Guillaume tout tremblant de colère. Lui, qui connaît si bien l'étiquette, il devrait savoir que l'on ne parle au roi que lorsqu'il vous a interrogé. Mais il s' imagine sans doute que son père n'entend rien à tout cela, parce que c'est un vieillard de l'ancien régime. Tiens, Pollnitz, en voilà un conforme à ton idéal, un vrai modèle de gentilhomme. Oh ! tu croyais peut-être que je n'avais pas deviné le nom que tu plaçais dans ta pensée au bas de ton portrait, que je n'avais pas reconnu le cavalier que tu me dépeignais sous des couleurs si séduisantes pour me convaincre que, si l'on ne voulait pas qu'il fit des dettes, il fallait lui donner à dépenser quatre cent mille thalers par an. Patience ! patience ! mes yeux sont encore ouverts ! Mais malheur à vous tous si je m'aperçois que vous osez braver le souverain pour plaire au prince royal ! Je vous prouverai que je vis encore et que je suis seul le maître ici. Et maintenant, je clos le *Tabackscollegium* ; allez-vous-en tous au diable !

— Comme je ne connais pas le chemin, je demanderai à Votre Majesté la permission de partir pour Rheinsberg et de prendre sur-le-champ congé d'elle, dit le prince royal.

Sans l'honorer d'un regard, Frédéric-Guillaume détourna la tête et ne lui répondit que par ce seul mot :

— Va !

Le prince fit un salut profond et cérémonieux ; puis, se tournant vers les courtisans, il leur dit, avec une légère inclination de tête :

— Bonsoir, messieurs ! Je regrette sincèrement d'avoir attiré sur vous la colère du roi, colère parfaitement légitime d'ailleurs, car il n'est jamais permis d'enfreindre une loi du souverain, fût-ce même, comme vous venez de le faire, dans de bonnes et nobles intentions.

Et le prince qui, par ces paroles, s'était mis à l'abri de la colère royale et avait donné satisfaction à tous à la fois : au roi, en reconnaissant que son courroux était légitime ; aux courtisans, en rendant hommage à leurs bons sentiments, le prince devint ainsi le maître de la situation, dont il sortit, non en fils réprimandé et humilié, mais en triomphateur après une bataille.

Il gagna la porte d'un pas ferme et léger et la tête haute, tandis que le roi, malgré sa colère, éprouvait une sorte de confusion et s'avouait intérieurement que, cette fois encore, il était dans son tort à l'égard de Frédéric.

Mais ce sentiment même ne fit qu'aiguillonner son courroux : il arrêta des regards foudroyants sur les six courtisans tremblants, pâles et muets.

— Vous êtes tous de vils flatteurs ! grommela-t-il, les dents serrées, en passant lentement devant eux. Hake, conduis-moi dans la pièce voisine ; je ne puis plus voir ces gens-là.

Le comte Hake s'empressa d'obéir, et Frédéric-Guillaume, appuyé sur son bras, sortit en chancelant.

Quand la porte se fut refermée derrière le roi, les courtisans sortirent de leur stupeur. Ils relevèrent la tête et échangèrent des regards où se mêlaient la fureur et la confusion. Ils venaient d'être gourmandés comme des enfants, et ils sentaient néanmoins qu'ils étaient des hommes.

Lorsque Hake vint leur apporter, au nom du roi, l'ordre de quitter immédiatement le palais, ils n'eurent pas le courage de s'y soumettre, et ils chargèrent le comte d'aller implorer pour eux le pardon de Frédéric-Guillaume dans les termes les plus humbles et les plus respectueux ; de l'assurer qu'ils lui étaient tous dévoués jusqu'à la mort ; que leur conduite envers le prince royal n'avait été que le résultat d'une imprudence involontaire, et qu'ils n'avaient pas eu la moindre intention de manquer au respect exclusivement dû à Sa Majesté.

Hake se chargea en soupirant de cette mission, et les courtisans consternés attendirent son retour dans une anxiété muette ; à peine osaient-ils respirer.

Enfin la porte s'ouvrit et le comte reparut.

— Hé bien, qu'a dit le roi ? Nous a-t-il pardonné ? Rentrons-nous en grâce ? Sa Majesté n'est-elle plus en courroux ? Croit-elle de nouveau à la fidélité et à l'obéissance de ses humbles serviteurs ?

À ces questions, qui l'assaillirent toutes à la fois, Hake ne répondit qu'en secouant la tête avec tristesse.

— Messieurs, dit-il enfin, le roi vous informe que, si vous ne vous retirez sur-le-champ, il trouvera bien moyen de vous faire sortir de force.

Cette menace leur rendit tout à fait leurs jambes. Tremblants,